

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 9 mars 2022 de MM. Maxime Provini et Alain de Kalbermatten: «Quels espaces disponibles pour la plantation d’arbres en ville de Genève?»

TEXTE DE LA QUESTION

Suite à différents sujets traités en commission ainsi qu’à la volonté marquée du Conseil administratif de la Ville de Genève de planter des milliers d’arbres en ville de Genève, nous souhaitons connaître plus en détail la planification d’arbres ainsi que les espaces disponibles pour cette dernière.

Quelles sont les parcelles disponibles pour la plantation d’arbres en ville de Genève?

Quel est l’agenda prévu par la Ville de Genève pour atteindre les objectifs qu’elle se fixe en matière d’arborisation?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Quelles sont les parcelles disponibles pour la plantation d’arbres en ville de Genève?

Chaque année, le Service des espaces verts (SEVE) étudie les opportunités de plantation dans les parcs, les rues, les écoles, les centres sportifs et les cimetières. Un choix et une planification annuels de plantation sont engagés par les spécialistes du service (dendrologue, architectes paysagistes, chef-fe-s de secteur, pépiniéristes).

En plus de cette planification, le SEVE plante depuis le début de cette nouvelle législature trois arbres pour un abattu. Ainsi, ce sont plus de 500 arbres qui ont été plantés durant la saison hivernale (novembre à avril) de plantation 2020-2021, et plus de 900 en 2021-2022.

En parallèle, des études de plus grande ampleur sont menées par le SEVE pour identifier de nouveaux sites potentiels de plantation:

- un travail est engagé avec le Service de la Gérance immobilière municipale (GIM) pour l’arborisation de parcelles privées Ville de Genève;
- le SEVE participe à la mise en place de partenariats avec les propriétaires privés pour élargir le territoire potentiel de plantation (mesures financières incitatives) en s’appuyant sur des organisations ou associations investies dans le domaine;

- après deux premières implantations à la ZIC et à Ferdinand-Hodler, le service étudie la possibilité de planter d'autres micro-forêts urbaines sur le territoire de la Ville de Genève, les parcelles nécessaires à cet effet étant de l'ordre de 100 à 150 m²;
- une collaboration est engagée avec le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) pour la conversion de places de stationnement en site de plantation;
- d'autres sites sont à l'étude dans le cadre des projets portés par l'AGCM.

Quel est l'agenda prévu par la Ville de Genève pour atteindre les objectifs qu'elle se fixe en matière d'arborisation?

L'avancement se déroule au gré de chaque opportunité identifiée afin de contribuer à l'objectif d'au moins 25% de couverture arborée (canopée) fixé pour 2030 en Ville de Genève et de 30% en 2050.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:
Alfonso Gomez